



NE COMPTONS QUE SUR NOUS MÊME POUR NOS AUGMENTATIONS !!

Le Mardi 11 juin, la CGT et la CFDT ont appelé ensemble à une journée de grève pour les salaires sur tous les sites de CGI France.

Des collègues ont ainsi pu se réunir sur une dizaine de sites, comme à Paris, Lyon, Nantes, Niort ou encore Toulouse... Les Assemblées générales qui se sont tenues sur site ont rassemblé au bas mot 150 salariés sur toute la France, mais nous étions bien plus nombreuses et nombreux à profiter de cette journée pour faire grève en comptant celles et ceux qui ont préféré rester chez eux. Nous étions bien plus nombreuses et nombreux à exprimer ainsi notre rejet des augmentations de misère octroyées par nos dirigeants.

À Bordeaux plus de 50 salariés se sont rassemblés lors de l'AG de 11h pour discuter de nos salaires et exprimer notre colère.

Si cette année a été synonyme d'année record pour CGI en termes de bénéfices, on est très loin de pouvoir dire la même chose pour nos salaires.

Entre les augmentations faméliques habituelles et la perte de la PPP, de nombreux collègues se sont retrouvés avec **une rémunération inférieure en 2023 par rapport à 2022**, sans compter l'inflation qui n'a cessé de ronger notre pouvoir d'achat ces dernières années.

Nombreux sont ceux à être en colère de leur salaire, et ils ont bien raison ! On nous demande de courir toujours plus, tout en étant payés de moins en moins. Nous avons pu rappeler que Godin avait récupéré 170 millions d'€ lors de son opération de rachat d'actions cette année. Ainsi, il a récupéré plus, à lui tout seul, que les bénéfices réalisés en France par les 15 000 salariés. Alors nous n'avons aucune raison de nous laisser faire !

Cette journée de grève a été aussi l'occasion pour bien des collègues de discuter de la réalité de leurs projets : surcharge de travail, manque d'effectif, heures supplémentaires non payées. Dans le même temps, on force des intercontrats à venir sur site tous les jours sans leur donner de vraie mission.

Si nous voulons être mieux payés, et dire stop aux surcharges de travail et aux heures supplémentaires nous ne pouvons compter que sur nos luttes collectives !

Si la direction voulait lâcher quelque chose, il y'a bien longtemps qu'elle l'aurait fait. Au lieu de cela, elle préfère nous inviter à changer de boîte pour augmenter nos salaires, démontant au passage ses propres discours sur la méritocratie. La direction nous dit sans cesse que nous devons faire nos preuves et remplir des objectifs pour être mieux payés, mais elle est prête à embaucher plus cher quelqu'un qu'elle n'a jamais vu travailler plutôt que d'augmenter les collègues qui travaillent sur les projets depuis des années. Il en va de même pour toutes les ESN, comme nos collègues et camarades de Capgemini nous le rappellent avec leur mouvement de grève du mois de mai.

Alors que s'ouvrent les NAO où sera décidée la prochaine enveloppe d'augmentation, nous pouvons dès à présent affirmer que nous n'avons rien à attendre de ces prétendues négociations. Chaque an-

née, les enveloppes sont si maigres qu'elles ne parviennent même plus à compenser l'augmentation du coût de la vie.

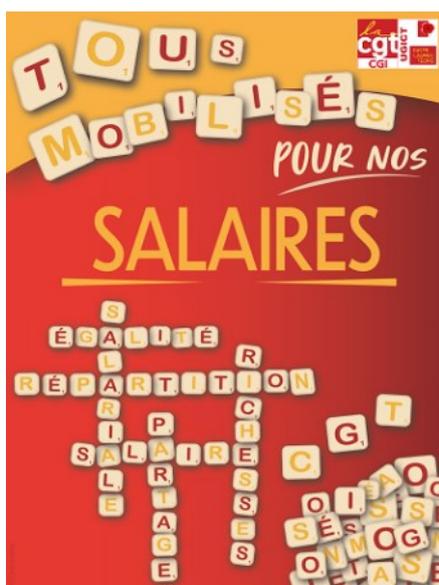
Et cette année ne s'annonce pas différente des années précédentes ! Ainsi dès la première réunion la direction a fait un bilan élogieux de sa politique salariale passée, annonçant sans rire qu'elle avait **redistribué 30% de la contribution réalisée**. Elle insiste en clamant une augmentation de la rémunération de **17%... depuis 20217**, qui serait selon elle « **plus importante que le cumul des taux d'inflation sur cette même période** ».

IL fallait oser quand-même !

Ces chiffres ne servent en réalité qu'à une chose : nous préparer à une nouvelle année de vache maigre avec des augmentations au rabais.

Seule une grève massive des travailleurs de CGI pourrait nous permettre de créer le rapport de force nécessaire à l'obtention des centaines d'euros qui nous manquent sur nos fiches de paye.

Seule une grève massive et déterminée pourrait nous permettre de faire reculer nos patrons. Et pour cela, il faudra que nous soyons unis.



Les dirigeants cherchent à nous diviser constamment, que ce soit au travail entre CDI, CDD, externes, stagiaires ou entre les différentes BU ou en dehors.

Les dernières élections qui ont confirmé la montée de l'extrême-droite et de ses idées racistes et réactionnaires sont un poison pour les travailleurs. (cf article page 2)

Nos collègues de toutes origines seront davantage stigmatisés et encore plus exposés qu'aujourd'hui. Si une partie d'entre nous devait se rendre au travail la boule au ventre, cela affecterait tout le monde et nous serions toutes et tous en moins bonne position pour nous défendre.

Nous bossons tous les jours ensemble. Tous les jours nous avons besoin les uns des autres pour avancer dans notre travail, mais aussi pour prendre des pauses, discuter de nos week-end, de nos loisirs...

Et à plus forte raison encore, tous les jours nous devrions discuter ensemble de l'exploitation que nous subissons et des moyens de nous défendre.

TOUS ENSEMBLE, ce n'est pas seulement un mot d'ordre de manifestation, c'est une réalité sociale, parce que nous sommes tous dans la même galère, et c'est le seul moyen d'obtenir de meilleures conditions de vie... par nos luttes collectives.

Alors cette première journée fut une réussite, même si le nombre de participants est resté limité.

Nous avons montré que partout à CGI, il y avait des salariés prêts à se battre contre nos dirigeants pour changer leur sort !

Ce n'est qu'une première étape qui en appelle d'autres jusqu'à l'obtention des augmentations dont nous avons toutes et tous besoin !

Le 7 juillet : face à l'extrême-droite le FRONT POPULAIRE



L'arrivée de l'extrême-droite à la tête de notre gouvernement est aujourd'hui **une menace qui pèse clairement sur nos libertés et notre démocratie**. Nous avons été trahi depuis des décennies par ce que l'on appelle la gauche sociale-démocrate et la droite. Que faire alors pour convaincre celles et ceux qui se tournent désormais vers le Rassemblement National ?

L'une des réponses serait de lire leur programme. Il ne faut pas tomber dans la petite musique du RN.
Stop à l'imposture sociale !

Ne nous laissons pas avoir par les mensonges du Rassemblement National.

Le RN a fait croire qu'il reviendrait sur la retraite à 64 ans, mais finalement, il fait machine arrière. Même chose pour les salaires. Ils prétendent augmenter le salaire net en supprimant les cotisations sociales. Mais sans cotisations, pas de droits à la retraite, au chômage ou à l'assurance maladie. Les masques tombent, et ça n'est que le début. L'extrême droite c'est aussi la fin du droit de grève et des négociations salariales dans les entreprises. À l'Assemblée nationale, le RN a voté contre l'augmentation du Smic, contre l'indexation des salaires sur l'inflation, contre la revalorisation des petites retraites. Des députés RN ont même voté contre la constitutionnalisation de l'avortement. Ils préparent une destruction des services publics en les privatisant, alors que nous en avons déjà de moins en moins. Le RN souhaite privatiser les chaînes publiques, continuera à œuvrer pour le patronat en dézinguant nos conditions de travail, nos salaires et nos services publics.

C'est un danger pour nos libertés et la démocratie.

Le RN n'est pas un parti comme les autres. Une fois entré à Matignon, il voudra garder le pouvoir à tout prix en s'attaquant à la justice, à la presse, aux syndicats et associations. Cela s'est systématiquement fait dans les pays où l'extrême-droite a pris le pouvoir. C'est un danger mortel pour notre démocratie ! La Russie de Poutine se félicite d'ailleurs ouvertement de l'éventuelle arrivée du RN au pouvoir.

Face au Rassemblement National, le Front Populaire.

La situation est tellement grave que, dans l'unité, les syndicats prennent leurs responsabilités pour empêcher l'arrivée au pouvoir d'une extrême droite raciste, antisémite, homophobe et sexiste. Depuis les élections européennes une vague populaire s'est levée : nous avons été des centaines de milliers à participer aux manifestations unitaires et populaires les 15, 22 et 27 juin !

Bien que la CGT n'a pas été conviée à la table des négociations, la CGT appelle à voter pour le **Nouveau Front Populaire** pour diverses raisons. Ce dernier rassemble des femmes et des hommes issus d'organisations politiques, syndicales, associatives et citoyennes qui s'unissent pour construire un programme de rupture avec la politique d'Emmanuel Macron, répondant aux urgences sociales, écologiques, démocratiques et pour la paix. Nous combattons ensemble le projet raciste et de casse sociale de l'extrême droite et voulons l'empêcher d'arriver au pouvoir. Nous refusons les attaques contre nos libertés démocratiques et la répression vis à vis des forces sociales et associatives, particulièrement bafouées ces dernières années. Nous luttons contre la multiplication des discours de haine et contre la prolifération des menaces et des violences qui abiment notre démocratie.

Pour battre l'extrême droite le 7 juillet prochain, nous avons besoin de tout le monde pour écrire l'histoire de notre pays et empêcher l'extrême droite de prendre le pouvoir.

Voici le [Programme du Front Populaire](#)

L'extrême droite au pouvoir : ils en ont fait l'expérience

Pour se faire une idée de la politique de l'extrême droite quand elle est au pouvoir, il peut être utile de regarder ce qui se passe là où les partis nationalistes sont aux commandes. Les syndicats Italiens, argentins et finlandais partagent leurs expériences : austérité pour les salaires et les services publics, réformes constitutionnelles remettant en cause l'indépendance de la justice et le rôle des syndicats, attaques contre les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, remise en cause du droit à l'IVG, politiques racistes qui mettent en opposition les personnes en fonction de leur religion, de leur couleur ou de leur nationalité.

⇒ **En Finlande** l'extrême droite s'attaque aux droits des salarié.es. Depuis juin 2023, une coalition centre droit/extrême droite est à la tête du gouvernement finlandais. Dès son arrivée au pouvoir, elle a présenté un vaste plan de coupes budgétaires réduction des droits des salarié.es (dont le droit de grève) et des prestations sociales (dont les allocations chômage) en contournant les négociations.

⇒ **En Italie** : orientation économique néolibérale et autoritarisme qui **attaque « droits civils, sociaux et du travail** : suppression du revenu minimum, attaques des droits des femmes et des migrants, le droit de grève et refuse d'introduire un SMIC ». Le gouvernement italien est notamment **revenu sur les critères de départ à la retraite** au détriment de tous et surtout des femmes. Il a également continué la distribution de fonds exceptionnels aux entreprises tout en **encourageant la précarisation du monde du travail** (décret « premier mai ») et en diminuant les moyens pour les services publics. Le gouvernement engage actuellement des **réformes constitutionnelles renforçant les pouvoirs de la première ministre**.

⇒ **En Argentine** : une déferlante de mesures austéritaires. Six mois après l'arrivée au pouvoir **l'inflation s'est aggravée**, le pouvoir d'achat du salaire moyen a **diminué** de 14,9% et le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté a quasi **doublé**.

Toute heure supplémentaire doit être rémunérée !!

Nul n'est censé ignorer la loi !

La position défendue par CGI sur les heures supplémentaires est que **Le salarié ne peut pas prétendre au paiement d'heures supplémentaires accomplies si elles n'ont pas été demandées par l'employeur.**

Le droit (1) ne se limite pas à la vision employeur de CGI, mais prend en compte l'impératif projet nécessitant un coup de collier. Voici l'Extrait du droit s'y rapportant :



« Toutefois, les heures supplémentaires sont dues s'il est établi que la réalisation de telles heures a été rendue nécessaire par les tâches qui ont été confiées au salarié.

Dans ce cas, le paiement des heures supplémentaires réalisées ne peut pas dépendre du respect par le salarié d'une procédure d'accord préalable de l'employeur.

L'accord de l'employeur peut donc être implicite. L'employeur donne son accord implicite lorsqu'il valide la réalisation d'heures supplémentaires enregistrées par le salarié dans le logiciel de pointage. »

« exemple : L'employeur est informé par le salarié qu'il doit faire face à un surcroît d'activité pour pouvoir réaliser sa mission. En ne l'en déchargeant pas, il ne s'oppose pas à l'exécution d'heures supplémentaires. »

Pratiquement, comment faire à CGI :

1 – Alerter sur les heures supplémentaires (surcharge de travail)

Quand le salarié se rend compte qu'il va faire des heures en plus pour sa mission, **il envoie un mail à son manager pour l'avertir qu'il va faire des heures supplémentaires pour réaliser sa mission dans les délais.** En fait, il faut considérer que c'est une alerte projet sur une surcharge de travail que le salarié prend sur lui de résoudre pour le bien du projet et du client.

2 - Possibilité de résolution de cette alerte

Le manager peut alors dire au salarié de ne pas faire d'heures supplémentaires et qu'il voit avec le client pour s'arranger avec lui (le travail normal du manager, quoi !).

Le manager peut également se rendre compte de la surcharge de travail sur le projet grâce à cette alerte du salarié et demander du renfort pour l'équipe (le travail normal du manager, en fait !).

Sans action de modification de l'organisation du travail de la part du manager, il y a validation tacite des heures supplémentaires.

3 – Remplir le PSA Time

Il suffit alors de déclarer ses heures réelles faites dans le PSA Time : c'est la loi !

Exemple pour un salarié en modalité RM: Dans la première page : mettre 9,7 pour la journée où vous avez travaillé 2 heures de plus (au lieu de 7,7) et dans la 2ème page (dans la partie Information additionnelle CGI France...), mettre 2 heures supplémentaires payées ou récupérées (au choix).

Attention, le nombre d'heure supplémentaire doit être identique entre la première page et la 2ème, donc pour vous simplifier la vie, remplissez la 1ère page avec vos heures réelles, cliquez sur « Enreg.Brouill. » et notez le nombre d'heures en différence qui apparaît en bas. Il vous suffit ensuite de le reporter sur la 2ème page.

L'idéal est d'ajouter en commentaire : envoi de mail fait au manager conformément au droit disponible ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2391>

La position de la CGT

La CGT n'est pas là pour vous inciter à faire des heures supplémentaires, bien au contraire !!!

Un excès de travail peut altérer les relations avec les autres au boulot ainsi qu'en dehors du boulot et cela peut conduire à des problèmes de santé (fatigue, stress, Burn Out ...).

De plus, les heures supplémentaires ne doivent pas être la solution pour le patronat qui refuse des augmentations de salaire, car, si tout le monde en fait, cela peut conduire à empêcher certains travailleurs à accéder à l'emploi.

Toutefois, si vous avez besoin d'assistance et de conseil sur comment faire appliquer cette loi sur votre projet, contactez votre délégué syndical CGT de votre entité.



Réorganisation en cours chez CGI !

Les réorganisations se succèdent chez CGI.

La dernière annoncée en ce mois de juin, qui fait l'objet d'une consultation du CSEC pour un avis mais uniquement consultatif, devrait toucher près de 1500 salarié.es sur la France.

Cette réorganisation va entraîner des transferts de salarié.es entre BU , **la BU FGDC étant la plus impactée puisque 1099 salarié.es de FGDC vont être affectés à d'autres BU** (428 de Bordeaux, 268 provenant de Lyon et Grenoble, 280 d'Amiens, 74 d'Arras, 33 de Toulouse, 13 de Carré Michelet et 3 de Pau).

SHAPSHA verra également ses effectifs décroître sensiblement avec 230 salarié.es issus de Montpellier, Toulouse Rennes et Tours transférés vers d'autres BU.

Un autre ajustement concernera la BU TPSHRM qui verra le transfert de 99 de ses salarié.es.

Mais d'autres ajustements seront certainement nécessaires comme l'a confirmé la Direction.

A noter que ces transferts de contrat vers d'autres BU n'ont pas d'incidence sur le site d'affectation ni sur la mission que vous occupez pour l'instant mais pour demainQui pourra assurer que cela n'aura pas d'impact ?

A la CGT nous regrettons que le CSEC n'ait pas demandé l'avis d'un expert pour mieux étudier les impacts de ces transferts tant sur le plan économique que social.

Dans un souci de confidentialité, nous ne développons pas ici les raisons stratégiques qui ont poussé CGI à réaliser ce projet, les différentes directions de CGI s'en chargeront et vous pourrez leur poser les questions à ce moment.

Mais la CGT est là pour recueillir vos interrogations et les porter à la connaissance de la Direction de CGI pour y trouver une réponse.

Vous avez connaissance dès à présent de cette réorganisation : Merci Qui ? LA CGT !!

La Direction de CGI voulait empêcher les représentants du personnel et les organisations syndicales de communiquer sur ce sujet arguant de la confidentialité du projet. Les élus du CSEC ont voté dans le même sens en permettant à la direction de communiquer uniquement aux VP.

La CGT , via un tract diffusé sur Bordeaux (site le + impacté), a décidé de communiquer le volet social du projet pour permettre aux salarié.es de s'exprimer et non pas le volet stratégique qui, lui, pourrait être plus confidentiel, car à la CGT nous estimons qu'il est du devoir d'un représentant du salarié de donner les informations qui impactent les conditions de travail des salarié.es et ainsi recueillir toutes vos interrogations.

Dans le dernier CSEC, la Direction de CGI est allée de sa petite déclaration de perte de confiance, de loyauté à cause de ce tract....

Mais à qui peut profiter le fait de ne pas diffuser l'information aux salarié.es permettant d'éclairer les débats par vos interrogations, vos remarques ?

A la CGT nous estimons être loyaux envers nos valeurs et les salarié.es que nous représentons !!

Elections professionnelles

Pour ne plus subir
Pour agir et lutter
Pour soi et pour les autres



Deviens représentant·e du personnel

Contacts CGT-CGI

Mail : contact@cgt-cgi.com

Twitter : [@CgtCgiFrance](https://twitter.com/CgtCgiFrance)

Délégué Syndical Central

Pascal GIFFARD BOUVIER 06 11 83 78 27

FGDC

Grand-Ouest

Arnaud GUIHENEUF
06 63 70 25 84

David CROCHU
06 76 01 24 20

Alexandre COCAGNE
06 30 01 63 67

Daniel MENUET
06 85 24 45 21

Thierno BAH
06 01 16 77 86

Yoann TOUATI
06 24 69 10 74

EUCRM

El Bachir MOUTIK
06 63 96 63 62

TPSHRM

Jacques SANCHEZ
06 85 62 20 29

André LE CHUITON
06.98.94.15.67

CBC

Randja KANOUNI
06 99 87 85 06

Grand SUD

Pascal GENTY
06 95 69 74 02

Franck ELIES
06.10.65.38.96

FS

Éric MARCOU
06 38 40 56 18

Grand-Est

Sylvie DAMON
06 69 40 27 14

Saïd BOUTAHRA
06 47 78 66 26